

Livre - Garantie de crédit des métiers du livre

IFCIC

Présentation du dispositif

- Afin de faciliter l'accès au crédit bancaire aux professionnels du secteur des métiers du livre, l'IFCIC (Institut de Financement du Cinéma et des Industries Culturelles) apporte sa garantie financière aux crédits accordés aux entreprises, l'objectif étant de soutenir le secteur du livre, de l'étape de la fabrication jusqu'à la diffusion.
- Sont éligibles les investissements les concours bancaires (crédit, crédit-bail, location financière et engagement par signature) répondant aux besoins financiers de l'entreprise :
 - investissements éditoriaux,
 - développement de collections,
 - renforcement du fonds de roulement,
 - création ou rachat d'activité,
 - caution bancaire au profit du distributeur.
- L'IFCIC offre aux banques son expertise du risque spécifique de l'entreprise culturelle. Fort de son expérience sectorielle et, le cas échéant, grâce à ses comités et réseaux d'experts professionnels (Direction générale des médias et des industries culturelles - Service du Livre et de la Lecture, Centre National du Livre, Syndicat National de l'Édition), l'IFCIC joue un rôle d'interface entre les entreprises et les banques.
- Peuvent bénéficier du dispositif :
 - les maisons d'édition,
 - les diffuseurs et distributeurs,
 - les librairies,
 - les industries techniques du livre (photogravure, photocomposition, imprimerie, reliure).

Montant de l'aide

- L'IFCIC apporte sa garantie financière à hauteur de 50% (pouvant atteindre 70% du montant des crédits inférieurs à 150 000 €).

Informations pratiques

- Le dossier de demande doit comporter les éléments suivants :
 - le formulaire de demande,
 - l'historique de la société, ses moyens d'exploitation, ses effectifs,
 - le détails des investissements prévus,
 - les comptes d'exploitation prévisionnels sur deux ou trois ans, commentés,
 - le plan de financement global détaillé de l'exercice et des exercices suivants,
 - les bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices
 - les statuts et extraits Kbis du registre du commerce,
 - éventuellement, la documentation publicitaire de l'entreprise (catalogue, tarifs, etc.).

Organisme

IFCIC

Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

- 39-41, rue de la Chaussée-d'Antin
75009 PARIS
Téléphone : 01 53 64 55 55
Télécopie : 01 53 64 55 66
Web : www.ifcic.fr

Fichiers attachés

- [Formulaire de demande de garantie](#) (29/10/2019 - 0.12 Mo)